

Zone UA : Cœur de ville de Crest - centre ancien ; forte densité.
 Zone UB : extensions urbaines à vocation mixte, distinguées en sous-secteurs UBa, UBb et UBc en fonction du type de bâti et de la densité ; forte, moyenne et plus faible.
 Zone UE : secteur à vocation d'équipements publics ou d'intérêt collectif au Sud Ouest de la commune.
 Zone UT : secteur à vocation d'activités économiques, à l'Ouest de la commune.
 Zone UL : secteur à vocation d'équipements publics ou d'intérêt collectif sportifs ou de loisirs au Sud Est de la commune.
 Zone 1AUa : secteur ouvert à l'urbanisation à vocation principale d'habitat, au Sud Ouest de la commune - secteur Mazorel.
 Zone 1AUb : secteur ouvert à l'urbanisation à vocation principale d'habitat, au Sud de la commune - secteur Masse Panier.
 Zone 1AUc : secteur ouvert à l'urbanisation à vocation d'activités économiques, en entrée Ouest de la commune - secteur La Condamine.
 Zone 1AUL : secteurs ouverts à l'urbanisation à vocation d'équipements publics ou d'intérêt collectif de loisirs et d'hébergement, au Sud de la commune - secteur Soubeyran et Saint Ferréal.
 Zone 2AU : secteur de réserve foncière pour le long terme, fermé à l'urbanisation, à vocation d'activités économiques - secteur Mazorel.
 Zone A : secteurs à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.
 Zone N : secteurs naturels de Crest à protéger pour leur caractère d'espace naturel.

Légende

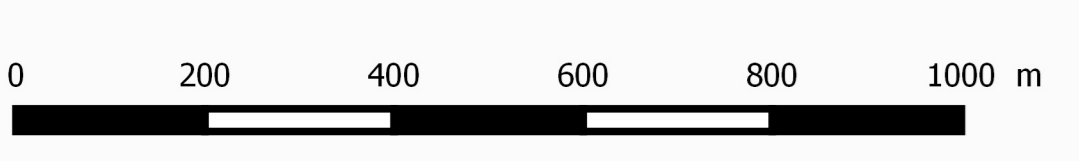
- ▭ Zones du PLU
- Etat des lieux du risque inondation
 - Zone rouge avec bande de sécurité à l'arrière des digues - Bds
 - Zone rouge - R1
 - Zone rouge - R2
 - Zone rouge - R3
 - Zone bleue - B
 - ◆◆◆ Digues

Etat des lieux du risque inondation issu du porté à connaissance du risque inondation transmis par la DDT Drôme 24 septembre 2018
 Sources : Etude hydraulique d'aléas inondation du bassin versant de la Drôme (EGIS EAU 07/2007)
 Etude complémentaire des affluents (GEO environnement 03/2011)

DEPARTEMENT DE LA DROME
Commune de CREST

PLAN LOCAL D'URBANISME

**4.3
PLAN DE ZONAGE DU PLU
ET DU RISQUE INONDATION**



ECHELLE : 1:8 000		Plan d'ensemble de la commune	
Prescription du PLU par délibération	Arrêt du projet de PLU	Approbation du PLU	
26-06-2015	17-12-2018		